



# PLONGEON

## SOMMAIRE

<b>Catégorie d'âge FFN / FINA Tremplin et Haut-vol</b> .....	229
<b>Les compétitions qualificatives</b> .....	230
<b>Les compétitions (inter) régionales</b> .....	231
Les engagements et les feuilles de plongeon.....	231
Procédure d'appel.....	232
<b>Les championnats (inter) régionaux</b> .....	233
Les conditions d'accès.....	233
Préambule.....	233
Programme d'initiation.....	233
Programme d'animation.....	233
Programme de compétition.....	234
Les résultats.....	235
Les jurys.....	235
<b>Les compétitions nationales jeunes</b> .....	236
Les engagements.....	236
Les feuilles de plongeon.....	236
Procédure d'appel.....	236
<b>Les championnats de France des Jeunes d'hiver 1 m, 3 m</b> .....	237
Les conditions d'accès.....	237
Les programmes.....	237
Les modalités de qualification.....	239
Les récompenses.....	239
<b>Les championnats de France des jeunes d'été 1 m, 3m et haut-vol</b> .....	240
Les conditions d'accès.....	240
Les programmes.....	240
Les modalités de qualification.....	242
Les récompenses.....	242
<b>Les compétitions nationales Elite</b> .....	243
Les engagements.....	243
Procédure d'appel.....	243
<b>Les championnats de France Elite d'hiver et d'été 1m, 3m, HV</b> .....	244
Les conditions d'accès.....	244
Les épreuves.....	244
Les programmes.....	244
Les modalités de qualification.....	246
Les récompenses.....	246

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

---

<b>Les championnats de France juniors</b> .....	247
<b>Récapitulatif des programmes des compétitions nationales</b> .....	247
<b>Participation des plongeurs étrangers</b> .....	248
<b>Les classements nationaux</b> .....	249
Le classement national des plongeurs par catégorie d'âge .....	249
Le classement national des clubs .....	250
Le classement national des ligues .....	250
Règles générales .....	250
Production des résultats .....	250
<b>Les championnats de France des Maîtres</b> .....	251
Règles générales .....	251
Les engagements .....	251
Les récompenses .....	251
<b>Fiche d'engagement plongeur</b> .....	252
<b>Juges &amp; Officiels</b> .....	253
Les épreuves des examens de juge de plongeur .....	253
Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeur .....	253
Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeur .....	253
<b>Candidature à l'examen de juge de plongeur</b> .....	254
<b>Calendrier prévisionnel 2017 - 2018</b> .....	255

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CATÉGORIES D'ÂGES FFN / FINA TREMPLIN ET HAUT- VOL

### Catégories d'âge FFN Tremplin et Haut-vol Garçons et Filles : Saison 2017 - 2018

Catégories		Années	Âges
Poussins	D	2007, 2008 et 2009	9, 10 et 11 ans
Benjamins 1	C1	2006	12 ans
Benjamins 2	C2	2005	13 ans
Minimes	B	2003, 2004	14 et 15 ans
Cadets	A	2000, 2001, 2002	16, 17 et 18 ans
Juniors	J	1998 et après	20 ans et moins

### Catégories d'âge FINA Tremplin et Haut- vol Garçons et Filles : Saison 2017 – 2018

Catégories		Années	Âges
Benjamins	C	2005, 2006	12 et 13 ans
Minimes	B	2003, 2004	14 et 15 ans
Cadets	A	2000, 2001, 2002	16, 17 et 18 ans

## LES COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES

Les compétitions qualificatives sont des compétitions permettant aux plongeurs de changer de niveau territorial de pratique. Cette action s'inscrit dans le cadre du plan de développement fédéral et son objectif est de faire évoluer la dynamique de préparation des plongeurs(es).

La compétition qualificative peut être un objectif pour certains ou un point d'étape pour d'autres. Par exemple, les championnats de France des Jeunes d'hiver, ou encore les championnats de France Elite d'hiver peuvent être des points de passage vers le niveau international pour certains tandis que, pour d'autres, ils sont l'aboutissement d'une saison/carrière sportive.

Pour l'olympiade 2017-2020, les compétitions qualificatives pour le niveau national sont les championnats (inter)régionaux d'hiver et d'été.

L'accès aux championnats régionaux est déterminé par les ligues.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## LES COMPETITIONS (INTER) REGIONALES

Les compétitions (inter) régionales sont une des étapes importantes dans la saison sportive des plongeurs(es). Elles permettent de se qualifier à l'échelon national.

Sans un passage par les championnats (inter) régionaux d'hiver et/ou d'été, aucune participation aux championnats nationaux ne sera possible.

Il est important de noter que les performances réalisées et enregistrées lors des championnats (inter)régionaux d'hiver sont qualificatives pour les championnats de France d'hiver ET d'été d'une même saison sportive.

Dans le cas où une ligue ne pourrait organiser ses championnats seul, le/les club(s) auront la possibilité de participer aux championnats d'une autre ligue en rejoignant son interrégion de rattachement.

Quatre interrégions, regroupant chacune plusieurs ligues, sont définies en fonction des lieux d'implantation du plongeur :

- Interrégion Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand-est, Bourgogne-Franche-Comté
- Interrégion Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire
- Interrégion Nouvelle-Aquitaine, Occitanie
- Interrégion Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse

Si, pour des raisons sportives, certaines ligues souhaitent se rattacher à une autre interrégion de leur choix pour la saison en cours, ils en auront la possibilité et devront en informer le département fédéral au plus tard 18 jours avant la compétition.

L'organisation de ces épreuves relève des ligues organisatrices.

2 championnats doivent être organisés annuellement (hiver et été).

Pour les épreuves d'hiver, le championnat devra obligatoirement avoir lieu, au plus tard, en décembre de la saison sportive en cours.

Pour les épreuves d'été, le championnat devra obligatoirement avoir lieu, au plus tard, 4 semaines avant les championnats nationaux d'été.

**L'information sur les différentes dates de tenues des championnats (inter)régionaux d'hiver et d'été devront parvenir au département fédéral dès que les dates seront connues.**

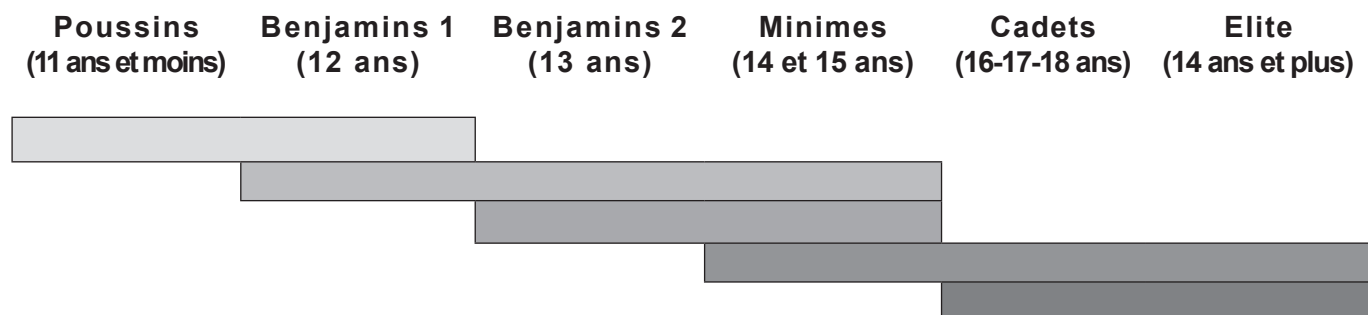
### Les engagements et les feuilles de plongeur :

- La fédération incite les ligues à effectuer les procédures d'engagements et de traitement des deux compétitions (inter)régionales via le logiciel diverecorder.
- Les délais d'engagements et de remise des feuilles de plongeur sont laissés à l'initiative des ligues.
- Les plongeurs(es) des catégories Poussins, Benjamins 2 et cadets ne pourront pas s'engager dans plus de 2 catégories (1 surclassement maximum possible).
- Les plongeurs des catégories Benjamins 1 et minimes auront la possibilité de s'engager dans plus de 2 catégories (2 surclassements possibles).

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

---

Ci- dessous les zones d'engagements possibles par catégories d'âge fédérales :



## Procédure d'appel :

### **Jury d'appel**

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge- arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : article 42 - 1 du livre II « règlements sportifs » du Règlement Intérieur de la FFN.

**Article 1** - Conformément à l'article GR 9 .2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge-arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

**Article 2** - Le juge- arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

**Article 3** - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## LES CHAMPIONNATS (INTER) REGIONAUX

### Conditions d'accès aux championnats (inter) régionaux d'hiver et d'été :

<b>Filles et Garçons : 9 ans et plus</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Poussines / poussins</li><li>• Benjamines / benjamins 1 et 2</li><li>• Minimes filles / garçons</li><li>• Cadettes / cadets</li><li>• Elite</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être titulaire du pass'compétition</li><li>- La mise en place des conditions d'accès est Laissée à l'initiative de la ligue (inter) régionale</li></ul>
--	---

### Préambule :

Les ligues doivent prévoir la mise en place :

- D'un programme d'initiation ludique à la discipline plongeon proposée au plus grand nombre
- D'un programme d'animation consistant à la mise en place de session de test du pass'compétition. Ce dernier pouvant être inclus dans le programme de compétition
- D'un programme de compétition calqué en grande partie sur les programmes de l'échelon national
- D'un challenge (inter) régional, dont le programme est identique aux championnats (inter)régionaux, proposé aux sportif(ve)s ne souhaitant/pouvant pas s'engager dans la pratique compétitive de niveau national

### Programme d'initiation :

Chaque compétition (inter) régionale verra la mise en place d'un programme d'initiation ludique à destination du plus grand nombre. Ce programme comportera des initiations à sec et dans l'eau afin de susciter le goût de la discipline et de détecter de jeunes potentiels. La mise en place de ces animations sera coordonnée, par le club organisateur en lien avec le cadre technique FFN Plongeon.

### Programme d'animation :

Le programme d'animation consistera à réserver un temps dédié à la mise en place des tests du pass'compétition pour l'ensemble des jeunes plongeurs engagés dans la dynamique de l'ENF et désireux d'accéder à la pratique compétitive. En dehors de ces deux moments réservés à la mise en place du test pass'compétition plongeon, d'autres sessions pourront être organisées au cours de la saison.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## Programme de compétition :

Catégorie		1m	3m	Haut-vol
<b>Pass' Compétition</b>		5 plongeurs à 1m : 010B 020A 100 200 101C		
<b>D Poussins 11 ans et moins</b>	<i>Filles</i>	<b>5 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi 101C- 201C- 301C-401C + 2 libres	<b>5 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi 101C- 201C- 301C-401C + 2 libres	A 5m uniquement <b>4 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 1 libre
	<i>Garçons</i>	<b>6 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi 101C- 201C- 301C-401C + 3 libres	<b>6 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi 101C- 201C- 301C-401C + 3 libres	A 5m uniquement <b>5 plongeurs</b> 3 plongeurs parmi : 101C, 201C, 301C, 401C + 2 libres
<b>C1 Benjamins 1 12 ans</b>	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> 4 plongeurs : 101C-201C- 301C-401C + 2 libres	<b>6 plongeurs</b> 4 plongeurs : 101C-201C- 301C-401C + 2 libres	5m ou 7,5m <b>5 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 1 libre
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> 5 à (9,0) + 2 libres	<b>7 plongeurs</b> 5 à (9,5) + 2 libres	5m ou 7,5m <b>6 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 2 libres
<b>C2 Benjamins 2 13ans</b>	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> 5 (9,0) + 2 libres	<b>7 plongeurs</b> 5 (9,5) + 2 libres	5m ou 7,5 m <b>6 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 2 libres
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,0) + 3 libres	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,5) + 3 libres	5 m ou 7,5 m <b>7 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 3 libres
<b>B Minimes 14 et 15 ans</b>	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,0) + 3 libres	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,5) + 3 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m <b>7 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 3 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,0) + 4 libres	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m <b>8 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
<b>A Cadets 16, 17 et 18 ans</b>	<i>Filles</i>	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,0) + 4 libres	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,5) + 4 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m <b>8 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	<b>10 plongeurs</b> 5 (9,0) + 5 libres	<b>10 plongeurs</b> 5 (9,5) + 5 libres	5 m, 7,5 m ou 10 m <b>9 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 5 libres 6 groupes ≠
<b>Synchro A et B filles et garçons *</b>			<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	
<b>Dames</b>		Eliminatoires : 5 libres 5 libres Finales (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres 5 libres Finales (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres 5 libres Finales (6) : 5 libres
<b>Messieurs</b>		Eliminatoires : 6 libres 6 libres Finales (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres 6 libres Finales (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres 6 libres Finales (6) : 6 libres
<b>Synchro dames*</b>			<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
<b>Synchro messieurs*</b>			<b>6 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	<b>6 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
<b>Synchro Mixte*</b>			Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)	Finale : 2 tours (coef. Assigné = 2) + 3 tours (sans limite)

\*Pour le plongeon synchronisé, les épreuves qualificatives seront organisées par la ligue (inter) régionale le cas échéant.



# RÈGLEMENTS PLONGEONS

---

## Résultats :

Les résultats de la compétition devront être envoyés aux clubs participants selon les modalités fixées par l'organisateur. Ces mêmes résultats devront également être adressés aux ligues concernées ainsi qu'au département plongeon de la Fédération Française de Natation au plus tard, le mardi soir 23h59, suivant la compétition.

## Jurys :

Les jurys des compétitions (inter)régionales devront être composés de juges ayant au moins la qualification régionale.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## LES COMPÉTITIONS NATIONALES JEUNES

Les compétitions nationales jeunes sont des étapes et des objectifs majeurs dans la saison.

Sont considérées comme compétitions de référence nationale jeunes les événements suivants :

- Championnats de France jeunes d'hiver 1m, 3m
- Championnats de France jeunes d'été 1m, 3m, haut-vol

Pour l'olympiade 2017-2020, ces championnats reprennent tout leur sens et sont des étapes clés pour tout(e) plongeur(se) désireux d'accéder aux diverses échéances internationales jeunes.

### Les engagements :

Les procédures d'engagements pour les deux compétitions de référence nationale jeunes sont identiques et comme suit :

- Les engagements doivent être établis via le fichier pdf d'engagements. (Cf annexe).
- Le fichier pdf d'engagements devra parvenir par mail, au département plongeon de la Fédération Française de Natation (valerie.lagumina@ffnatation.fr), au plus tard, 18 jours avant le début de la première épreuve, accompagné des droits d'engagements, sans lesquels les inscriptions ne seront pas validées.

**IMPORTANT :** Désormais, les compétitions des catégories « poussins / poussines » sont retirées des programmes de compétitions. Toutefois, les plongeurs et plongées âgé(e)s de 11 ans (dernière année de la catégorie « poussin » uniquement) ont la possibilité d'accéder aux championnats de France, en surclassement et à condition d'avoir réalisé les minimas de points lors des compétitions (inter) régionales. Ils n'ont le droit de s'engager que dans la catégorie « C 1 ».

Les plongeurs des catégories Benjamins 2 et Minimes ne peuvent pas s'engager dans plus de 2 catégories d'âge maximum (1 surclassement possible).

Seuls les plongeurs de la catégorie benjamins 1 ont la possibilité de s'engager dans 3 catégories (2 surclassements possibles).

Ci- dessous les zones d'engagements possibles par catégories d'âge fédérales :

<b>Benjamins 1 (12 ans et moins)</b>	<b>Benjamins 2 (13 ans)</b>	<b>Minimes (14 et 15 ans)</b>	<b>Cadets (16- 17- 18 ans)</b>	
Poussin(e)s surclassé(e)s				
	C1			
		C2		
			B	
				A

**IMPORTANT :** Les engagements dans chacune des catégories d'âge ne peuvent se faire qu'à condition d'avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux qualificatifs.

### Les feuilles de plongeon :

Les feuilles de plongeon devront être transmises via internet et plus précisément via le site internet [www.diverecorder.co.uk](http://www.diverecorder.co.uk) selon la procédure mise en place par le département plongeon de la Fédération Française de Natation et ce durant les **10 jours** qui précèdent le début de la première épreuve.

Les feuilles de plongeon ne pourront plus être modifiées **24 heures** avant le début des premières épreuves de la journée du concours concerné.

Passé ce délai aucun changement ne pourra être fait, ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeurs.

### Procédure d'appel :

#### **Jury d'appel**

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge- arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : article **42 - 1** du livre II « règlements sportifs » du Règlement Intérieur de la FFN.

**Article 1 -** Conformément à l'article GR 9 .2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge-arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

**Article 2 -** Le juge- arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

**Article 3 -** À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D'HIVER 1M ET 3M

### Conditions d'accès aux Championnats de France des Jeunes d'hiver :

<p><b>Filles et Garçons : de 11 à 18 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Benjamin(e)s 1*</li> <li>• Benjamin(e)s 2</li> <li>• Minimes filles / garçons</li> <li>• Cadettes et cadets</li> </ul> <p>*inclus les poussin(e)s de 11 ans surclassé(e)s</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire du pass'compétition</li> <li>- Et avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve de chaque catégorie d'âge lors des championnats (inter) régionaux d'hiver.</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire partie du collectif national jeunes en ayant réalisé les minima de points de sa catégorie d'âge lors des championnats de France au cours de la saison précédente.</li> </ul> <p>Si le plongeur/la plongeuse change de catégorie d'âge, il lui faudra avoir réalisé les points de sa nouvelle catégorie au cours d'un championnat de France de la saison précédente</p>
---	--

### Les programmes :

#### • Les programmes du tremplin de 1m

<b>Benjamins 1</b>	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> de numéros différents	<b>4 plongeurs</b> imposés 101C 201C 301C 401C	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
<b>Benjamins 2</b>	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
<b>Minimes</b>	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
<b>Cadets</b>	<i>Filles</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents
	<i>Garçons</i>	<b>10 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>5 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## • Les programmes du tremplin de 3m

Benjamins 1	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> de numéros différents	<b>4 plongeurs</b> imposés 101C 201C 301C 401C	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	<i>Filles</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>10 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>5 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Plongeon synchronisé*	<i>Filles</i>	<b>5 plongeurs</b> de numéros différents	<b>2 plongeurs</b> dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul	<b>3 plongeurs</b> sans limite de coefficient de difficultés
	<i>Garçons</i>	<b>5 plongeurs</b> de numéros différents	<b>2 plongeurs</b> dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul	<b>3 plongeurs</b> sans limite de coefficient de difficultés

\* Pour l'épreuve de plongeur synchronisé au tremplin de 3m, l'équipe peut être composée d'une paire de catégorie « minime » ou « cadet » ou d'une paire de catégorie « minime et cadet ». Les plongeurs(es) d'une paire peuvent être licencié(e)s dans deux clubs différents.

Les cinq plongeurs doivent appartenir à au moins quatre groupes différents.

## • Programme de haut vol :

Une épreuve de sélection haut vol pourra être organisée pour les plongeurs des catégories minimes et/ou cadets souhaitant présenter une série de plongeurs dans le but de prétendre à une sélection en compétition internationale Jeunes.

Cette épreuve de sélection pourra soit, être organisée dans le cadre des championnats de France des Jeunes d'hiver si les installations sportives le permettent, soit lors des championnats de France Elite.

Dans ce dernier cas, les clubs devront contacter le département fédéral **au plus tard le 20 octobre** de la saison en cours pour en faire la demande.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

<b>Minimes</b>	<b>Filles</b>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	<b>Garçons</b>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
<b>Cadets</b>	<b>Filles</b>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	<b>Garçons</b>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>5 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 6 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre d'engagés...)

## Modalités de qualification :

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux.

### • Plongeon individuel :

	1 m				3 m				( Haut Vol )	
	C1	C2	B	A	C1	C2	B	A	B	A
<b>Filles</b>	115	130	165	210	125	140	175	220	155	200
<b>Garçons</b>	130	160	190	260	140	170	200	270	180	250

### • Plongeon synchronisé :

	3 m	
	A-B	
<b>Filles</b>	200	
<b>Garçons</b>	210	

## Récompenses :

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

Seul(e)s les trois premier(e)s de l'épreuve de sélection haut vol Jeunes ne se verront pas remettre de médaille.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES D'ÉTÉ 1M, 3M ET HAUT-VOL

### Conditions d'accès aux Championnats de France des Jeunes d'été :

<p><b>Filles et Garçons : de 11 à 18 ans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Benjamin(e)s 1*</li> <li>• Benjamin(e)s 2</li> <li>• Minimes filles / garçons</li> <li>• Cadettes et cadets</li> </ul> <p>*inclus les poussin(e)s de 11 ans surclassé(e)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être titulaire du pass'compétition</li> <li>- Et avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve de chaque catégorie d'âge lors des championnats (inter) régionaux d'hiver et/ou d'été.</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire partie du collectif national en ayant réalisé les minima de points requis lors des championnats de France lors de la saison passée ou en cours de saison. Si le plongeur/la plongeuse a changé de catégorie d'âge, il lui faudra avoir réalisé les points de sa nouvelle catégorie au cours d'un championnat de France de la saison précédente.</li> </ul>
--	--

### Les programmes :

#### • Les programmes du Tremplin de 1 m

<b>Benjamins 1</b>	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> de numéros différents	<b>4 plongeurs</b> imposés 101C 201C 301C 401C.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
<b>Benjamins 2</b>	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
<b>Minimes</b>	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents.	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents.	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
<b>Cadets</b>	<i>Filles</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents.	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>10 plongeurs</b> de numéros différents.	<b>5 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,0.	<b>5 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## • Les programmes du Tremplin de 3 m

Benjamins 1	<i>Filles</i>	6 plongeurs de numéros différents	4 plongeurs imposés 101C 201C 301C 401C.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Benjamins 2	<i>Filles</i>	7 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5 .	2 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	8 plongeurs de numéros différents	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Minimes	<i>Filles</i>	8 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5 .	3 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Cadets	<i>Filles</i>	9 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	4 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	10 plongeurs de numéros différents.	5 plongeurs de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 9,5.	5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
Plongeon synchronisé*	<i>Filles</i>	5 plongeurs de numéros différents.	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés
	<i>Garçons</i>	5 plongeurs de numéros différents.	2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.	3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés

\* Pour l'épreuve de plongeon synchronisé au tremplin de 3m, l'équipe peut être composée d'une paire de catégorie « minime » ou « cadet » ou d'une paire de catégorie « minime et cadet ». Les plongeurs d'une paire peuvent être licenciés dans deux clubs différents. Les cinq plongeurs doivent appartenir à au moins quatre groupes différents.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## • Les programmes de Haut Vol

<b>Benjamins 1</b>	<i>Filles</i>	<b>5 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>1 plongeur</b> libre sans limite de coefficient.
	<i>Garçons</i>	<b>6 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
<b>Benjamins 2</b>	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>2 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m ou de 7,5m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient et de groupes différents.
<b>Minimes</b>	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>3 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
<b>Cadets</b>	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>4 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 5 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> de numéros différents à la plateforme de 5m, 7,5m ou 10m.	<b>4 plongeurs</b> de groupes différents dont la somme des coefficients est inférieure ou égale à 7,6.	<b>5 plongeurs</b> libres sans limite de coefficient. Les 6 groupes doivent être utilisés sur l'ensemble de la série.

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre d'engagés,...)

### Modalités de qualification :

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux d'été.

### • Plongeon individuel :

	1 m				3 m				( Haut Vol )	
	C1	C2	B	A	C1	C2	B	A	B	A
<i>Filles</i>	115	130	165	210	125	140	175	220	155	200
<i>Garçons</i>	130	160	190	260	140	170	200	270	180	250

### • Plongeon synchronisé :

	3 m	
	A-B	
<i>Filles</i>	200	
<i>Garçons</i>	210	

### Récompenses :

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.



# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## LES COMPÉTITIONS NATIONALES ELITE

Les compétitions nationales Elites (dames et messieurs) sont des étapes et des objectifs majeurs dans la saison des plongeurs(les). Elles ne sont accessibles qu'à partir de l'âge de 14 ans (catégorie minimales).

Sont considérées comme compétitions de référence nationale Elite les événements suivants :

- Les championnats de France Elite d'hiver 1m, 3m, haut-vol
- Les championnats de France Elite d'été 1m, 3m, haut-vol

Pour l'olympiade 2017-2020, les championnats de France Elite hiver conservent tout leur sens et seront la première étape clé de la saison sportive des plongeurs(les) afin d'accéder aux diverses échéances internationales Elites.

Particularité de cette nouvelle olympiade, les deux événements Elites de la saison sportive porteront le même nom, et verront leurs programmes se renforcer le cas échéant par les épreuves de sélection en plongeon synchronisé mixte, telles que mises en place sur les compétitions internationales dames et messieurs de référence.

### Les engagements :

Les procédures d'engagements pour les deux compétitions de référence nationale Elite sont identiques et comme suit :

- Les engagements doivent être établis via le fichier pdf d'engagements. (Cf annexe).
- Le fichier pdf d'engagements devra parvenir par mail au département plongeon de la Fédération Française de Natation (valerie.lagumina@ffnatation.fr), au plus tard, 18 jours avant le début de la première épreuve, accompagné des droits d'engagements, sans lesquels les inscriptions ne seront pas validées.

### Les feuilles de plongeon :

Les feuilles de plongeon devront être transmises via internet et plus précisément via le site internet [www.diverecorder.co.uk](http://www.diverecorder.co.uk) selon la procédure mise en place par le département plongeon de la Fédération Française de Natation et ce durant les **10 jours** qui précèdent le début de la première épreuve.

Les feuilles de plongeon ne pourront plus être modifiées **24 heures** avant le début des premières épreuves de la journée du concours concerné.

Pour les épreuves suivantes (passage des éliminatoires en finale), les feuilles de plongeon devront être remises ou modifiées **15 minutes** après chaque concours.

Sans modification de la part du concurrent ou de son représentant, les feuilles de plongeon seront automatiquement reconduites d'un concours sur l'autre.

Passé ce délai aucun changement ne pourra être fait, ni dans l'ordre, ni dans l'exécution des plongeurs.

### Procédure d'appel :

#### **Jury d'appel**

Pour chaque compétition, le délégué de la compétition ou le juge- arbitre désigne le jury d'appel, conformément à la réglementation en vigueur : article 42 - 1 du livre II « règlements sportifs » du Règlement Intérieur de la FFN.

**Article 1** - Conformément à l'article GR 9 .2 du Code de la FINA, une réclamation verbale peut être faite par le concurrent ou son mandataire auprès du juge- arbitre immédiatement après l'exécution d'un plongeon ou d'une série de plongeurs.

**Article 2** - Le juge- arbitre, saisi d'une réclamation en application de l'article précédent, peut, s'il le juge nécessaire, prendre l'avis du jury d'appel pour donner sa décision.

**Article 3** - À l'issue d'un concours, une réclamation écrite peut être déposée directement auprès du jury d'appel par un concurrent ou son mandataire. Pour être recevable, cette réclamation doit être déposée dans les trente minutes qui suivent la fin du concours. Les décisions du jury d'appel font foi en dernier recours, nonobstant les réclamations qui pourraient être déposées devant les instances collégiales de la Fédération, conformément aux dispositions réglementaires et statutaires.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE D'HIVER ET D'ETE 1M, 3M ET HAUT-VOL

Pour l'olympiade 2017-2020, les championnats de France Elite d'hiver et d'été comprennent désormais les mêmes épreuves et les mêmes programmes :

- Les épreuves du tremplin de 1m et 3m individuel
- Les épreuves de tremplin de 3m synchronisé
- Les épreuves de haut vol individuel
- Les épreuves de tremplin et/ou plateforme synchronisées mixtes (le cas échéant)

### Conditions d'accès aux championnats de France Elite d'hiver et d'été :

- Dames et Messieurs : 14 ans et plus	- Avoir réalisé les minimas de points requis pour chaque épreuve lors des championnats (inter)régionaux hiver ou été.  ou  - Pour l'échéance hivernale, faire partie du collectif national Elite grâce aux performances réalisées la saison précédente lors d'un championnat de France Elite.  - Pour l'échéance estivale, faire partie du collectif national Elite grâce aux performances réalisées encours de saison lors d'un championnat de France Elite.
---------------------------------------	---

### Les épreuves :

Chaque épreuve sera composée d'une phase éliminatoire et d'une phase finale à 6 plongeurs.

L'ordre de départ des finales correspond à l'ordre inverse du classement des éliminatoires.

En cas d'égalité de points à la 6e place lors des éliminatoires, les plongeurs ex-æquo accèdent à la phase suivante dans un ordre de passage déterminé par tirage au sort.

### Les programmes :

- Les programmes des compétitions individuelles Dames et Messieurs

	1 m	3 m	Haut - Vol
Dames	<b>Éliminatoires</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents. <b>Finale</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents	<b>Éliminatoires</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents. <b>Finale</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents	<b>Éliminatoires</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents. <b>Finale</b> : 5 plongeurs libres sans limite de coefficient et de groupes différents
Messieurs	<b>Éliminatoires</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix. <b>Finale</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	<b>Éliminatoires</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix. <b>Finale</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix.	<b>Éliminatoires</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents plus 1 groupe au choix. <b>Finale</b> : 6 plongeurs libres sans limite de coefficient, de 5 groupes différents.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

Les six ( 6 ) premières dames et les six ( 6 ) premiers messieurs de chaque épreuve des éliminatoires seront qualifié(e)s pour les finales à condition d'avoir obtenu les points ci-dessous au cours des épreuves éliminatoires.

	1 m	3 m	Haut - Vol
Dames	125	140	140
Messieurs	165	180	180

## • Les programmes des compétitions synchronisées Dames et Messieurs

	3 m	Haut - Vol
Dames	<p><b>Éliminatoires</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p> <p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p><b>Éliminatoires</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés.</p> <p>Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p> <p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>3 plongeurs sans limite de coefficient de difficultés.</p> <p>Cinq groupes différents doivent être utilisés.</p> <p>Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>
Messieurs	<p><b>Éliminatoires</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p> <p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>	<p><b>Éliminatoires</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p> <p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul.</p> <p>4 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Cinq groupes au moins doivent être utilisés et au tremplin, tous les plongeurs « face en avant » doivent être exécutés avec élan. Dans tous les passages, les plongeurs doivent exécuter le même plongeon (même numéro, même position).</p>

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## • Les programmes des compétitions synchronisées mixtes Dames et Messieurs (le cas échéant).

Tout comme lors des événements internationaux, les plongeurs engagés dans les épreuves mixtes entreront directement en phase finale.

	3 m	Haut - Vol
Mixte : Dames et Messieurs	<p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Tous les plongeurs «face en avant» doivent être exécutés avec élan.</p> <p>Les plongeurs en miroir sont autorisés.</p>	<p><b>Finale</b> : 2 plongeurs dont le coefficient de difficulté sera de 2.0 indépendamment de la formule de calcul. 3 plongeurs sans limite de coefficient de difficulté.</p> <p>Les plongeurs en miroir sont autorisés.</p>

Les programmes sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre d'engagés...).

La programmation des épreuves sera établie par la commission fédérale de plongeon en fonction de nécessités diverses (organisateur, nombre des engagés...)

### Modalités de qualification :

Pour rappel, chaque plongeur engagé dans une épreuve devra, auparavant, avoir réalisé les minimas de points requis lors des championnats (inter) régionaux d'hiver et/ou été.

### • Plongeon individuel :

	1 m	3 m	Haut - Vol
Filles	140	150	180
Garçons	220	230	250

### • Plongeon synchronisé :

	1 m	3 m
Filles	230	250
Garçons	250	270

### Récompenses :

Les trois premières et les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS

Les Championnats de France juniors sont divisés en deux parties :

- Les championnats de France juniors d'hiver à 1 m, 3 m et haut-vol.
- Les championnats de France juniors d'été à 1 m, 3 m et haut- vol.

Ils auront lieu au cours des finales complétées par les éliminatoires des championnats de France Elite d'hiver et d'été.

Ces Championnats de France Juniors sont réservés aux plongeurs(es) né(e)s en 1998 et après (20 ans et moins). Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

### Récapitulatif des programmes des compétitions nationales :

Catégorie		1m	3m	Haut-vol
<b>C1</b> Benjamins 1 12 ans + poussins 11 ans suclassés	<i>Filles</i>	<b>6 plongeurs</b> 4 plongeurs : 101C-201C-301C- 401C + 2 libres	<b>6 plongeurs</b> 4 plongeurs : 101C-201C-301C- 401C + 2 libres	<b>5m ou 7,5m</b> <b>5 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 1 libre
	<i>Garçons</i>	<b>7 plongeurs</b> 5 à (9,0) + 2 libres	<b>7 plongeurs</b> 5 à (9,5) + 2 libres	<b>5m ou 7,5m</b> <b>6 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 2 libres
<b>C2</b> Benjamins 2 13ans	<i>Filles</i>	<b>7 plongeurs</b> 5 (9,0) + 2 libres	<b>7 plongeurs</b> 5 (9,5) + 2 libres	<b>5m ou 7,5m</b> <b>6 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 2 libres
	<i>Garçons</i>	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,0) + 3 libres	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,5) + 3 libres	<b>5m ou 7,5m</b> <b>7 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 3 libres
<b>B</b> Minimes 14 et 15 ans	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,0) + 2 libres	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,5) + 2 libres	<b>5 m, 7,5 m ou 10 m</b> <b>7 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 3 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,0) + 3 libres	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,5) + 3 libres	<b>5 m, 7,5 m ou 10 m</b> <b>8 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
<b>A</b> Cadets 16, 17 et 18 ans	<i>Filles</i>	<b>8 plongeurs</b> 5 (9,0) + 3 libres	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,5) + 4 libres	<b>5 m, 7,5 m ou 10 m</b> <b>8 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 4 libres 5 groupes ≠
	<i>Garçons</i>	<b>9 plongeurs</b> 5 (9,0) + 4 libres	<b>10 plongeurs</b> 5 (9,5) + 5 libres	<b>5 m, 7,5 m ou 10 m</b> <b>9 plongeurs</b> : 4 (7,6) + 5 libres 6 groupes ≠
<b>Synchro A et B filles et garçons</b>			<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2,0) + 3 tours (sans limite) 4 groupes doivent être utilisés	
<b>Juniors</b> 20 ans et plus jeunes	<i>Filles</i>	<b>5 libres</b>	<b>5 libres</b>	<b>5 libres</b>
	<i>Garçons</i>	<b>6 libres</b>	<b>6 libres</b>	<b>6 libres</b>
<b>Elite</b> 14 ans et plus	<i>Dames</i>	Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres	Eliminatoires : 5 libres Finales (6) : 5 libres
	<i>Messieurs</i>	Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres	Eliminatoires : 6 libres Finales (6) : 6 libres
<b>Synchro</b> <b>Elite</b> 14 ans et plus	<i>Synchro Dames</i>		<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	<b>5 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
	<i>Synchro Messieurs</i>		<b>6 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés	<b>6 plongeurs</b> 2 tours (coef. assigné = 2) + 4 tours (sans limite) 5 groupes doivent être utilisés
	<i>Synchro Mixte</i>		<b>5 plongeurs</b> Finale : 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite)	<b>5 plongeurs</b> Finale : 2 tours (coef. assigné = 2) + 3 tours (sans limite)

## PARTICIPATION DE PLONGEURS ÉTRANGERS

Conformément à l'article 24 - 3 du Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation " Les athlètes non sélectionnables en équipes de France, régulièrement licenciés dans un club français conformément à l'article 21 du règlement intérieur, peuvent participer aux championnats organisés par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les nationaux. **Ils ne peuvent toutefois obtenir individuellement le titre de " champion de France".**

Dans le cadre des Championnats « Open », le Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation sera appliqué.

De plus, les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille. Toutefois, il y aura un classement français donnant lieu à remise de médailles (et de bonification pour le classement des clubs).

Pour les championnats de France Elite, seuls deux étrangers peuvent se qualifier pour la finale. Si plus de deux plongeurs se trouvent aux places qualificatives, seuls seront pris les deux plongeurs étrangers ayant réalisé les meilleurs scores lors des éliminatoires. La finale devra comporter 6 plongeurs français.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CLASSEMENTS NATIONAUX

### Le classement national des plongeurs par catégories d'âges :

- Le classement national des plongeurs est fondé sur le résultat de l'addition des points obtenus à la table de cotation grâce à la meilleure performance de l'année (épreuves nationales ou internationales) auxquels s'additionnent les points de la meilleure bonification obtenue lors des compétitions internationales (ranking).

TABLE DE COTATION (SERIES DE REFERENCES)

		Épreuves individuelles						Synchronisées	
		1m		3m		Haut Vol		3m	10m
Catégorie	Série	Libre	Complète	Libre	Complète	Libre	Complète		
D Poussins	Filles		140		150		120		
	Garçons		170		180		150		
C1 Benjamins	Filles		180		190		170		
	Garçons		220		240		210		
C2 Benjamins	Filles		230		250		210		
	Garçons		280		310		260		
B Minimes	Filles		280		300		270	240	
	Garçons		330		360		330	260	
A Cadets	Filles		330		360		340	240	
	Garçons		420		470		430	260	
J Juniors	Filles	210		240		240		240	240
	Garçons	310		350		350		350	350
S Seniors	Dames	230		260		260		260	260
	Messieurs	330		370		370		370	370

TABLE DE COTATION (SERIES DE REFERENCES)

Place	Jeux Olympiques	Championnat du Monde ou Coupe du Monde	Championnat d'Europe	Compétitions Internationales Séniors	Championnats du Monde des Jeunes JOJ	Championnats d'Europe des Jeunes	Compétitions Internationales Jeunes	Compétitions Internationales Espoirs
1	3130	2660	2490	2320	2150	1980	1810	1640
2	2580	2410	2240	2070	1900	1730	1560	1390
3	2130	1960	1790	1620	1450	1280	1110	940
4	1780	1610	1440	1270	1100	930	760	590
5	1530	1360	1190	1020	850	680	510	340
6	1380	1210	1040	870	700	530	360	190
7	1330	1160	990	820	650	480	310	140
8	1320	1150	980	810	640	470	300	130
9	1310	1140	970	800	630	460	290	120
10	1300	1130	960	790	620	450	280	110
11	1290	1120	950	780	610	440	270	100
12	1280	1110	940	770	600	430	260	90
13	1270	1100	930	760	590	420	250	80
14	1260	1090	920	750	580	410	240	70
15	1250	1080	910	740	570	400	230	60
16	1240	1070	900	730	560	390	220	50
17	1230	1060	890	720	550	380	210	40
18	1220	1050	880	710	540	370	200	30
Part.	1210	1040	870	700	530	360	190	20

Pour les bonifications Internationales, seule la meilleure performance de chaque colonne, sera prise en compte indépendamment de la hauteur ou du nombre d'épreuves.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

---

En plongeon synchronisé, les points seront divisés par deux et attribués à chaque plongeur.

## **Le classement national des clubs**

Le classement national des clubs est le résultat de l'addition des points de l'ensemble des plongeurs d'un même club et de leurs points de bonification.

## **Le classement national des ligues**

À l'issue de la saison sportive, la Fédération Française de Natation établit un classement national des ligues selon les modalités suivantes : Addition des points du « classement national des clubs », des clubs de chaque région concernée.

## **Règles générales**

Chaque plongeur reçu au Pass'compétition obtient 20 points de bonification pour le classement national des clubs.

## **Production des résultats**

Les clubs et les ligues recevront les résultats des classements en fin de saison. Après vérification de leur part, ils feront parvenir leur validation à la Fédération Française dans les meilleurs délais.



# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES

### Règles générales

Tous les plongeurs doivent effectuer une série complète de plongeurs dans leur groupe d'âge.

Le règlement de plongeur figurant en cinquième partie du manuel FINA s'applique au plongeur des Maîtres, sauf dans les cas ci-après.

Plongeurs du tremplin 1 m et 3 m	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25-34 ans	7	6
35-49 ans	7	6
50-59 ans	6	5
60-69 ans	6	5
70 ans et plus	5	4

Le plongeur peut choisir librement les plongeurs à partir du tableau des plongeurs figurant dans le manuel FINA. La seule exigence est que, dans les groupes d'âge 25- 69 ans, chaque plongeur exécuté ait un numéro de plongeur différent ( selon le manuel FINA). Dans les groupes d'âge 70 - 80 ans et plus, des plongeurs ayant le même numéro de plongeur peuvent être répétés s'ils sont exécutés dans une position différente ( droite, carpée, groupée ou libre).

Plongeurs de haut-vol (5 m, 7,5 m ou 10 m)	Nombre total de plongeurs requis	
	Messieurs	Dames
Groupes d'âge		
25-34 ans	6	6
35-49 ans	6	6
50-59 ans	5*	5*
60-69 ans	5*	5*
70 ans et plus	4*	4*

\* À partir de cette tranche d'âge, seules les entrées les pieds les premiers sont autorisées de la plate- forme de 10 m et tout plongeur exécuté de la plate- forme de 10 m ne doit pas voir un coefficient de difficulté dépassant 2. 0.

### Engagements

Les engagements devront parvenir à la Fédération Française de Natation selon la même procédure que celle des Championnats de France Elite.

Les feuilles de plongeur devront être remplies selon les modalités fixées pour les Championnats de France Elite sauf si la compétition n'est pas référencée sur Dive Recorder.

A défaut, les feuilles de plongeur seront fournies sur les lieux de la compétition par le responsable de la FFN et devront être rendues dûment remplies selon l'heure limite déterminée par l'organisateur.

En cas d'impossibilité d'être présents sur place, en temps utile, les clubs devront faire le nécessaire par correspondance, fax ou mail, en adressant la liste des plongeurs dans les délais ci- dessus sur les lieux de la compétition.

### Récompenses

Les trois premiers de chacune des épreuves recevront une médaille.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## FICHE D'ENGAGEMENT PLONGEON

Manifestation : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

Catégories	C1	Poussins 11 ans	B	Minimes	J	Junior
		Benjamins 1	A	Cadet	E	Elite
	C2	Benjamins 2			M	Maîtres

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
1							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
2							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
3							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
4							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
5							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
6							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Noms - Prénoms	Genre	Date de Naissance	Catégories	1m	3m	HV	Sy
7							
N° de Licence :	M	Surclassements 1					
Nationalité :	F	Surclassements 2					

Les droits d'engagements se calculent par plongeur et par hauteur.

Les surclassements et les épreuves de plongeon synchronisé ne font pas l'objet de droit d'engagement.

Total : Nombre de hauteur concernée par plongeur \_\_\_\_\_ x le montant du droit d'engagement = \_\_\_\_\_ €

## JUGES & OFFICIELS

La qualité de juge de Plongeon est articulée en deux niveaux successifs qui font chacun l'objet d'un examen :

- le juge régional
- le juge national

Les épreuves des examens de juge régional et de juge national sont identiques mais les niveaux d'exigence sont différents dans les deux cas.

### **Les épreuves des examens de juge de plongeon.**

#### Epreuve 1 : connaissance des règlements du Plongeon

Le candidat doit répondre à un questionnaire sur les règlements du Plongeon (Règlements FINA) portant sur :

- les articles du « résumé des pénalités à appliquer »
- le reste du règlement

#### Epreuve 2 : reconnaissance des figures

Le candidat doit pouvoir reconnaître 10 plongeurs différents réalisés par des plongeurs à l'entraînement, les nommer et en donner le numéro et la lettre.

#### Epreuve 3 : pratique de notation

Le candidat, au cours d'une compétition avec au moins 5 plongeurs sera amené à proposer des notes, en même temps que les juges officiels. La déviance tolérée est de ½ point en plus ou en moins de la moyenne des notes restantes, après éliminations des notes extrêmes.

### **Conditions d'obtention de l'examen de juge régional de plongeon.**

L'examen de juge régional de Plongeon relève de l'autorité des ligues.

- être licencié à la F.F.N.
- avoir 16 ans dans l'année de l'examen
- adresser par écrit sa candidature au Président de la ligue régionale
- les épreuves seront réalisées et évaluées sous la responsabilité du Président de la Commission Régionale de Plongeon.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 10% d'erreurs sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve peut se dérouler au cours d'une compétition régionale ou nationale. Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

**NB : Les titulaires du diplôme Jeune Officiel Plongeon sont dispensés des épreuves 2 et 3.**

### **Conditions d'obtention de l'examen de juge national de plongeon.**

L'examen de juge national de Plongeon relève de l'autorité du Président de la Commission Fédérale de Plongeon.

- être licencié à la F.F.N.
- être juge régional et présenter une activité dans cette fonction pendant une période d'au moins 2 ans. Cette activité devra être certifiée par le Président de la ligue régionale.
- adresser une demande écrite de candidature à la F.F.N., par l'intermédiaire de la ligue régionale.

Concernant l'épreuve 1 : Plus de 5 % d'erreur sont éliminatoires

Concernant l'épreuve 2 : 1 erreur est éliminatoire

Concernant l'épreuve 3 : L'épreuve se déroulera au cours d'une compétition nationale.  
Le candidat ne devra pas faire plus de 10 % d'erreurs.

**N.B :**

- Les juges n'ayant participé à aucun jury pendant une période de 2 ans devront, pour officier à nouveau, repasser l'examen correspondant à leur niveau de qualification (juge régional ou national).
- Les sportifs de haut-niveau ayant été classés dans les catégories ministérielles « Elite » ou « Senior », peuvent directement se présenter aux épreuves de l'examen de juge national, à condition d'avoir 18 ans dans l'année de l'examen.

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

---

## CANDIDATURE À L' EXAMEN DE JUGE DE PLONGEON

NOM : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

E- mail : ..... Tel : .....

Club : ..... N°: .....

Numéro de Licence : .....

Niveau de pratique sportive : .....

.....

.....

Je souhaite m'inscrire à l'examen de juge de plongeur :

Examen de juge Régional

Examen de juge National ( la demande sera transmise par le Comité Régional à la FFN)

( Date d'obtention de l'examen de juge Régional :.....)

**Signature :**

**Signature et tampon de la ligue régionale :**

**Remplir votre demande et la retourner à la ligue de Natation concernée.**

# RÈGLEMENTS PLONGEONS

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2017 - 2018

Date	Compétition et stage	Catégorie d'âge	Lieu
Novembre Décembre 2017	Championnats (inter) régionaux d'hiver	TC	A déterminer
Février 2018	Championnats de France Jeunes d'hiver	Groupes d'âge	A déterminer
	Championnats de France Elite d'hiver	Elite	A déterminer
	Grand Prix FIN	Elite	Rostock (ALL)
Mars 2018	Tournoi des 7 Nations	A & B	Norvège
	Diving World Series étape 1 et 2	TC	A déterminer
Avril 2018	Tournoi international de Bergen	Elite	Canada
	Grand Prix FINA	Groupe d'âge	Bergen (NOR)
	Meeting International Jeunes	Groupe d'âge	Dresde (ALL)
	Diving World Series étape 3 et 4	TC	A déterminer
Mai 2018	Grand Prix FINA	Elite	USA
	Championnats (inter) régionaux d'été	TC	A déterminer
Juin 2018	Championnat de France des Jeunes	Groupes d'âge	Strasbourg ?
Juin/Juillet 2018	Championnats de France des Maitres	25 ans et plus	Paris ?
Juin/Juillet 2018	Championnats de France Elite d'été	Elite	Paris ?
Juillet 2018	Grand Prix FINA	Elite	Italie
Juillet 2018	COMEN	C & B	A déterminer
02 – 12 Août 2018	Championnats d'Europe Seniors	Elite	Glasgow (GB)
Août 2018	Stage national Relève	Groupe d'âge	A déterminer
01 – 12 octobre 2018	Jeux Olympiques de la Jeunesse	Groupe d'âge	Buenos Aires (ARG)
Octobre 2018	Stage national Seniors/Elite	TC	A déterminer